

**ANNEXE  
ELEMENTS RELATIFS  
AU SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS**

Concernant l'élimination des déchets, la commune de BOFFRES appartient au SITDOM Rhône Eyrieux qui en a la charge.

La collecte des déchets est assurée par la Société MOS, au moyen de bacs roulants de regroupement.

Les collectes ont lieu une fois par semaine hors saison (jeudi) et deux fois par semaine en saison (mardi et samedi).

L'élimination s'effectue ensuite en déchetterie.